

<p>Nom du site de mesure :</p> <p>Numéro du site de mesure :</p> <p>Circonscription forestière :</p> <p>Vérifié par : (Mesureur / propriétaire du site)</p> <p>Numéro de permis du mesureur :</p> <p>Observations :</p> <p>Fin du mois : M J A</p> <p>Marque de bois : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>	Jour	Chargements	Volume (m ³)
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
31			
Total:			

Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis en application du *Règlement sur le bois du Yukon* exclusivement aux fins de son administration. Veuillez adresser toute demande concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements à l'agent de tenure forestière, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Direction des forêts, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon), Y1A 2C6, (867) 393-7904.